

Annexe 5

Référentiel de formation **Surveillant-e de nuit qualifié-e et Maître-sse de maison**

Le référentiel de formation et ses principes

- Le dispositif de 2005 fait l'objet d'une adaptation des contenus de formation à la réalité des besoins dans les établissements. Les contenus de formations présentés ci-dessous sont donc aménagés en conséquence.
- L'organisation modulaire, fondée sur un tronc commun et des modules spécifiques, retenue en 2005, est conservée. En effet, l'évaluation du dispositif a démontré tout l'intérêt de développer des troncs communs de formation sur les savoirs de base, utiles à l'exercice d'une activité à caractère social et permettent des passerelles entre les fonctions dans certains types d'établissements.
- Les durées mentionnées sont indicatives et peuvent être modulées par les centres de formations dans la présentation détaillée et quantifiée de leur programme de formation.

LES MODULES SPECIFIQUES

Ces modules correspondent aux domaines d'activités et de compétences 1 des référentiels Surveillant-e de nuit et Maître-sse de Maison et correspondent essentiellement aux activités techniques.

MODULES SPECIFIQUES MAITRE-SSE DE MAISON		10 JOURS – 70 HEURES
Domaine de formation 1 : Le ou la maître-sse de maison contribue à la qualité du cadre de vie		
Rôle et fonction du-de la Maître-sse de maison	<ul style="list-style-type: none">• Statut, rôle et fonction• Limites de l'intervention dans son organisation• Les responsabilités civiles, pénales et administratives	
Qualité et sécurité du cadre de vie	<ul style="list-style-type: none">• Les conditions matérielles de l'accueil de la personne• Sécurité (Prévention des accidents domestiques, SST/PSC1), fonctionnalité, confort et décoration du cadre de vie• Organisation et adaptation des locaux en fonction des habitudes, des activités, de la situation des personnes• Economie « familiale » et vie quotidienne (L'organisation, la planification, la gestion du budget et économat de type « familial »)• Relation à la sous-traitance (cahier des charges, contrat, modalités d'évaluation), et fonction de contrôle et d'alerte	
Entretien du cadre de vie	<ul style="list-style-type: none">• Réglementation et normes en matière d'hygiène des locaux• Connaissance et utilisation des produits, matériels et équipements	

Entretien du linge	<ul style="list-style-type: none"> • Normes et pratiques d'entretien du linge • Propriété des différents textiles, lecture des codes d'entretiens • Utilisation du matériel
Préparation des repas et hygiène alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> • Les repas et l'équilibre alimentaire • Les achats alimentaires • Les conditions d'hygiène et de sécurité alimentaires (HACCP – 14 h) • Les produits d'hygiène alimentaire, de sécurité des personnes

LES MODULES COMMUNS

Ces modules portent sur les domaines d'activités et de compétences 2 et 3 des référentiels Surveillant-e de nuit et Maître-sse de Maison.

MODULE COMMUN		63 heures
Domaine de formation 2 : Le ou la Maître-sse de Maison, le ou la Surveillant-e de nuit participent à l'accompagnement des personnes		
Les problématiques des publics	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance des publics et de leur problématique : <ul style="list-style-type: none"> ○ Développement psychomoteur, intellectuel, affectif et social de l'enfant à la fin de vie ○ Différents types de handicap, leurs causes et leurs effets possibles ○ Personne en situation d'exclusion sociale ○ L'enfant séparé, causes et effets du placement ○ Personne âgées et pathologies du vieillissement ○ Conduites à risque • Eléments juridiques, statuts des usagers, question de citoyenneté • Les rythmes biologiques et sociaux de l'individu, les temps du quotidien, les conditions de repos : sommeil et rythmes, les maux de la nuit et les troubles de l'endormissement et du sommeil, l'hygiène de la personne (corporelle, alimentaire, sommeil...) 	
Les fondements et les méthodes de l'accompagnement	<ul style="list-style-type: none"> • Les besoins de la personne : Observation, analyse des situations • La communication avec la personne accompagnée • Les fondements et les méthodes de l'intervention (organisation des lieux, des temps de la vie quotidienne, modalités d'intervention (Faire, faire avec, faire faire, en individuel, en collectif...), dans l'accomplissement des tâches de la vie courante. • Les actes de la vie quotidienne comme support à l'épanouissement des personnes et à l'acquisition ou au maintien des savoir-faire relatifs au maintien de l'autonomie dans les activités domestiques • L'intervention dans un espace privatif et ses enjeux • La prise en compte de la dimension de l'intimité, de la vie affective et de la sexualité des personnes dans l'accompagnement • La gestion des situations de tension, de conflit • La gestion des situations de crise (individuelle ou collective) à caractère psychologique, comportemental, et médical • L'exercice de l'autorité dans les temps de la vie quotidienne : rassurant, contenant, cadrant • Eléments de psychologie : empathie/distanciation, gestion du stress et des émotions • L'éthique du travail et les pratiques professionnelles avec les personnes fragilisées, la prévention de la maltraitance 	

MODULE COMMUN		49 heures
Domaine de formation 3 : Le ou la Maître-sse de Maison, le ou la Surveillant-e de nuit travaillent en équipe pluridisciplinaire		
Le cadre institutionnel de la fonction	<ul style="list-style-type: none"> • Le contexte de l'action sociale, politiques publiques, cadres réglementaires du secteur sanitaire social et médico-social (protection de l'enfance, Loi 2002, 2005, 2007, 2009, HPST) • Missions et mandats des établissements • Organisation des institutions (le phénomène de désinstitutionalisation et l'impact sur les organisations et sur les interventions), principes, enjeux des projets (Projet associatif, projet d'établissement ou de service, projet individuel), règlement intérieur... • Principes du droit du travail et convention collective • Les enjeux de Bientraitance 	
Le travail en équipe pluri-professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Le travail en équipe pluri-professionnelle (Statut, rôle et fonction de chacun, articulation, organisation) • La communication professionnelle et le travail en équipe : <ul style="list-style-type: none"> ○ Continuité de l'accompagnement, ○ Coordination et travail en réseau, ○ Recueil, tri des informations et transmission, ○ Outils et supports de communication interne, écrits professionnels, ○ Discrétion, secret professionnel, ○ Prise de parole en réunion, prise d'initiative. 	
Module d'Accompagnement méthodologique		21 heures
<ul style="list-style-type: none"> • Méthodologie de réalisation du dossier • Préparation du jury • Soutenance 		